



*Le Premier Ministre*

Paris, le 15 janvier 2004

La réforme de l'Etat a été placée par le Président de la République au premier rang des priorités du gouvernement. Depuis deux années des réformes significatives ont vu le jour, notamment sous l'impulsion du ministre et du secrétaire d'Etat chargés de la Réforme de l'Etat. Cela est vrai notamment dans le domaine de la décentralisation, mais aussi dans ceux des simplifications administratives ou de la rénovation de la procédure budgétaire. Les ministres utiliseront ainsi dès la loi de finances pour 2005 une nouvelle présentation de leur budget, remplaçant les trop nombreux chapitres de la nomenclature par des priorités politiques clairement affichées et qui seront assorties d'objectifs chiffrés. C'est vrai enfin grâce aux « stratégies ministérielles de réforme » (SMR) établies pour la première fois en 2003 : ces SMR donnent lieu à un rendez-vous permettant désormais tous les ans au Parlement de passer en revue l'action de chaque administration, la qualité des services qu'elle rend et la performance de sa gestion.

Les Français savent que la réforme est en marche. Le gouvernement la conduit avec réalisme et sans *a priori*, dans la concertation et le dialogue, mais aussi avec beaucoup de détermination et le souci constant de faire progresser le service public, comme l'a demandé le Président de la République lors des vœux aux corps constitués le 7 janvier. Cela commence par la qualité du service et cette exigence de qualité vaut tout particulièrement pour les administrations qui accueillent du public, où la charte *Marianne* est en cours de généralisation. Le mouvement de simplification doit devenir permanent : une seconde loi habilitant le gouvernement à simplifier par ordonnances, nouvelle « loi PLAGNOL », est en cours de discussion. Les technologies de l'information ont un rôle important à jouer dans la relation aux usagers : la presque totalité des formulaires peuvent aujourd'hui être téléchargés. L'administration électronique représente aussi, sur un plan interne aux administrations, une révolution silencieuse en ce qu'elle met en commun pour plus d'efficacité l'ensemble des systèmes d'information.

Il importe enfin que l'Etat soit un employeur exemplaire afin que chaque fonctionnaire puisse donner le meilleur de lui-même au service de tous. Les services les plus performants devront aussi voir leurs efforts reconnus par des mécanismes d'intéressement ou de meilleures conditions de travail. En 2004 se concrétisera une importante réforme de l'encadrement supérieur de l'Etat, dont les corps techniques de l'Etat sont une composante essentielle.

La communauté polytechnicienne, qui depuis deux siècles joue un rôle déterminant dans le développement de notre Nation, doit être au cœur du mouvement ainsi impulsé : elle s'y trouve naturellement en raison de sa position charnière entre l'Etat et les entreprises ; ses qualités de dynamisme, de rigueur et de labeur ne sont plus à démontrer ; son Ecole est elle-même engagée depuis plusieurs années dans une réforme ambitieuse qui doit la placer au meilleur niveau d'excellence et de réputation au niveau international. Je tenais à saluer l'initiative de son association amicale consistant à consacrer la présente livraison de sa revue *La Jaune et la Rouge* à la réforme de l'Etat : puisse cette initiative contribuer à mobiliser nos concitoyens, par l'intermédiaire de ceux qui y ont une responsabilité particulière, dans le grand chantier national qu'est la modernisation du service public !

*Sincèrement*

Jean-Pierre RAFFARIN